



LE RÉSEAU
DES COOPÉRATIVES
FUNÉRAIRES

PROFIL

Vol. 29, no 1 LE MAGAZINE DES COOPÉRATIVES FUNÉRAIRES DU QUÉBEC

GREGORY CHARLES

Devoir de mémoire

Planifier sa succession
en 10 étapes

Quand un enfant est en deuil



PRÉSENT
À CHAQUE
INSTANT



LES COOPÉRATIVES
FUNÉRAIRES
DU QUÉBEC

Gregory Charles Devoir de mémoire

Lorsque nous avons rencontré Gregory Charles, il était enrhumé. Comme il devait chanter en soirée, sa situation l'inquiétait. Il aurait pu annuler l'entrevue pour protéger sa voix, mais il a choisi de parler de sa mère... et tout s'est dissipé, au fil des mots. Aurait-il pu en être autrement, quand on sait à quel point ces deux âmes sont liées.

Trois jours avant notre rencontre, la vie de sa mère avait failli basculer. Depuis, elle est décédée. Sa mère, *son capitaine*, s'en est allée... Et Gregory Charles continuera de la chanter, comme il le fait si bien depuis longtemps déjà, c'est-à-dire, avec émotion.

PAR MARYSE DUBÉ

mdube@fcfq.coop

Dans votre livre *N'oublie jamais, vous parlez de votre mère au passé, comme si elle vous avait déjà quitté.*

Comment fait-on le deuil de quelqu'un qui est vivant?

Vous avez raison, j'en parle au passé, mais pas comme si elle nous avait quittés. J'en parle au passé parce que la femme complète et rutilante que j'ai connue s'est évanouie depuis un bon moment. Ça fait une quinzaine d'années qu'elle souffre d'Alzheimer. Avec le temps, je suis devenu un parent pour ma mère et, jusqu'à un certain point, elle est comme mon enfant. C'est difficile de s'imaginer que les rôles puissent s'inverser, mais ça arrive.

N'oublie jamais, ce n'est pas une biographie en bonne et due forme. C'est plutôt une série de missives à ma fille qui part du principe qu'elle n'allait pas connaître sa grand-mère à son sommet. Je voulais lui dresser un portrait de ce qu'elle avait été, d'où elle venait, de ce qui avait formé sa vie et de l'impact que ma mère avait eu sur la mienne.



Était-ce une forme de thérapie?

Il y avait un objectif très pédagogique et, au départ, ce n'était pas pour être publié. Je me suis dit, *zut*, j'ai une mère exceptionnelle qui aurait pu jouer un rôle extraordinaire dans la vie de ses petits-enfants. Et elle ne le jouera pas parce qu'elle a une maladie débilitante. Je me disais qu'un jour ma fille entendrait dire que sa grand-mère faisait *le Mois de Marie*. Elle apprendrait aussi qu'elle était comptable, et qu'elle avait arrêté de travailler quand je suis né pour rester à la maison.

Je voulais donner du contexte pour qu'elle sache que naître en 1938, c'était différent pour une femme. Et la meilleure façon de comprendre les valeurs de cette époque, c'était d'expliquer que les assises de ma mère portaient d'un monde judéo-chrétien qui a aussi permis de produire des gens de grande valeur. Et dans les années futures, ça va être difficile d'asseoir ce genre de valeurs avec autant de solidité.

Mais en faisant l'exercice, je me suis rendu compte que le fait de situer le contexte me permettait de revisiter une partie de mon enfance. J'ai eu une mère qui ne m'a pas traité

comme un enfant. Elle m'a traité comme un petit adulte en me disant des choses qu'un enfant ne pouvait pas comprendre. De son point de vue, tant mieux si je comprenais, sinon, ça viendrait plus tard.

Et elle est tombée sur un enfant qui a une très bonne mémoire. Je me rappelle mot pour mot toutes ses leçons qui m'ont été extrêmement utiles et qu'on ne retrouve pas dans les livres, dont : *Tu peux mentir aux gens que tu aimes, mais ne ment jamais aux gens qui t'aiment!*

Ma mère était une femme ordinaire qui ressemblait à plein de monde du Québec des années 40 et 50. Mais elle avait un sens commun hors du commun.

Vous avez appris dernièrement que votre père souffrait de la même maladie. Allez-vous l'accompagner différemment?

J'en connais plus sur le sujet et je sais mieux à quoi m'attendre. Mais avec mon père, c'est quand même un peu différent. D'abord, il est plus sage, et ça lui arrive plus tard, à l'âge de 76 ans. Mais il a vu ce qui est arrivé à sa femme et il ne veut pas passer par là.

J'ai vécu du déni pendant un bon bout de temps, et après, je suis passé à l'entêtement.

En plus, mon père est un homme extrêmement fier et, selon lui, il n'a pas fini d'accompagner ma mère. Tu as beau être l'homme le plus optimiste de la planète, à un moment donné, à force de recevoir des coups, tes genoux flanchent.



Finalement, c'est peut-être un mal pour un bien, car il est moins conscient du déclin de ma mère en ce moment. C'est peut-être une bénédiction pour lui... Je ne sais pas trop comment voir ça, à part que ça en fait deux, et que mon père décline très rapidement. Ce qui fait que je suis un peu moins préparé, même si je sais à quoi m'en tenir.



Ce fut difficile pour vous de placer votre mère dans une résidence. Prévoyez-vous placer votre père également?

Actuellement, mon père demeure chez nous. Pour ce qui est de ma mère, à la limite, on n'aurait pas nécessairement été obligé de la placer dans une résidence. Elle aurait pu vivre avec nous pendant un bon moment. Mais à l'époque, mon père ne voulait pas qu'elle vienne, car il voulait s'en occuper chez lui jusqu'à la fin.

La maladie dégénérative fait vivre plusieurs deuils aux proches aidants. Y a-t-il des étapes similaires à celles qui surviennent lors d'un décès?

Avec le recul, je dirais que oui. Mais quand on est dedans, on ne pense pas à ça. Lorsque ma mère a eu son diagnostic, ma première réaction a été de me battre. Je me suis mis à faire douze mots croisés par jour avec elle en espérant la prémunir de la maladie. J'ai vécu du déni pendant un bon bout de temps et, après, je suis passé à l'entêtement. Je l'emmenais partout avec moi dans l'espoir qu'elle garde une vie normale. On allait à des spectacles, des pièces de théâtre, des partys... Jusqu'au jour où elle m'a dit qu'elle n'avait plus envie de me suivre, parce que les gens lui parlaient comme à un enfant. C'est là que j'ai pris conscience de la réalité.

Dans la vie, il faut parfois être capable d'un amour total, jusqu'à mettre sa vie sur la table.

Ça vous a pris combien de temps avant d'accepter la situation?

Une couple d'années. Des années nourries par l'attitude de mon père, un homme rempli de foi, qui ne voyait que du positif. Dès qu'il a su pour ma mère, il a pris sa retraite la journée même pour s'occuper d'elle. Il n'y a pas si longtemps encore, mon père trouvait qu'elle mangeait bien. Il me disait qu'elle faisait des blagues toute la journée... des blagues... comme si elle pouvait faire des blagues. Il est resté dans le déni trop longtemps. Quand il en est sorti, tout s'est effondré pour lui en un instant.

Comment votre foi vous a-t-elle aidé dans tout ça?

Selon moi, l'être humain est foncièrement bon, à moins d'avoir été transformé en être mauvais. Je pense que la foi et tout l'édifice judéo-chrétien de notre civilisation sont un ciment vraiment très fort pour créer des valeurs humaines et familiales, des valeurs de courage, de charité et aussi de compassion. La maladie de mes parents m'a placé dans une situation de compassion absolue. Est-ce que c'est le fun? Non. Est-ce que j'aurais préféré que ça se passe autrement? Totalement. Saint-Paul disait : *Si je n'ai pas l'amour, je n'ai rien*. Dans la vie, il faut parfois être capable d'un amour total, jusqu'à mettre sa vie sur la table. Et plusieurs y parviennent sans la foi. Mais dans un contexte où tu es amené à être un proche aidant, la foi semble être un énorme atout.

Je suis un petit gars qui vient d'un milieu extrêmement croyant, mais je suis aussi un scientifique avec l'esprit cartésien. Dans ma démarche spirituelle, je vois la vie comme une grande équation, où chaque individu a un rôle à jouer. Et dans cette démarche, c'est extrêmement important de savoir où est-ce qu'on s'en va, d'où on vient et comment être. La vraie question n'est pas *to be or not to be*, mais comment on doit exister. Qu'est-ce qu'on doit faire. Et comprendre que notre vraie nature se révèle souvent dans les moments de compassion.

Dans un contexte où tu es amené à être un proche aidant, la foi semble être un énorme atout.

Ceci dit, je crois aussi que la foi peut être un piège. Pas un piège sur l'édifice des valeurs, parce que ça en prend. Le danger, c'est quand la foi sous-entend que tout est possible.



J'ai grandi à l'ombre de l'Oratoire St-Joseph, j'ai vu assez de béquilles dans ma vie pour savoir que des miracles, c'est possible. Mais prendre des décisions en fonction du fait qu'une maladie dégénérative puisse aller en s'améliorant, ça peut créer des dommages considérables. Mon père, par exemple, sa foi est extrêmement puissante, ce qui en fait un homme d'exception. Mais sa foi l'a mis en péril et l'a rendu plus vulnérable à la dépression. Quand il n'a plus été capable de nier la maladie de ma mère, ça l'a frappé en pleine face. Il est tombé de haut, car il était dans un rêve.

Notre vraie nature se révèle souvent dans les moments de compassion.

Que pensez-vous de l'aide médicale à mourir?

C'est intéressant sur le principe, bien que dans la réalité c'est difficile à mettre en application. Ma mère est rendue à l'étape où elle n'est plus capable d'ouvrir les yeux, elle n'arrive plus à déglutiner et il faut la gaver. Il n'y a pas si longtemps, être assise la faisait souffrir. Ça fait 15 ans qu'elle est diagnostiquée, et aujourd'hui, elle pèse 68 livres. C'est quoi la valeur de la vie rendue là? Je ne sais pas. Pendant que nous étions près d'elle samedi dernier pour son anniversaire, elle a cessé de respirer. Admettons qu'on m'aurait dit : *Savez-vous qu'on peut arrêter toute cette douleur? Il suffit d'appuyer sur le bouton et c'est terminé*. Est-ce que ça aurait été un crime? Est-ce qu'elle aurait manqué un moment important?

L'auriez-vous fait?

Ça, c'est une question de conscience personnelle. Mais l'avoir fait à ce moment-là, est-ce que ça aurait été horrible? C'est difficile à dire. Le monsieur qui a aidé sa femme à mourir parce que c'est ce qu'elle voulait, a-t-il commis un crime? En tout cas, on le traite comme si c'était un criminel... Je pense que si ma mère était capable de me dire clairement ce qu'elle veut, elle dirait d'arrêter ce carnaval. Est-ce qu'elle aurait raison? Est-ce que ce serait un péché? Je pense que non, mais je ne le sais pas. Dans une situation pareille, on n'est pas dans le dogme, on est dans l'expérience humaine.

Son décès imminent provoque-t-il chez vous certaines appréhensions?

Perdre ma mère va être extrêmement difficile pour moi, mais je vais survivre à son décès. J'ai une petite fille de quatre ans maintenant, et mon univers tourne plus autour de ma fille et de ma femme. Je trouve que c'est triste comme fin, et je n'ai pas envie qu'elle n'existe plus. Mais je suis loin de m'apitoyer. Quand on me demande si je serais prêt à donner un concert même si ma mère mourait dans la journée, je réponds : *certainement*. Parce que c'est exactement ce qu'elle voudrait que je fasse.

Ma principale appréhension, c'est mon père. Je ne l'imagine pas du tout vouloir continuer, même s'il a plusieurs



raisons. Mon père est l'homme d'une seule femme. Pas une femme par rapport aux autres, une femme par rapport au reste de la vie. Mon père m'aime parce que je suis le fils de cette femme-là. S'il avait à choisir entre elle ou moi, il la choisirait, même aujourd'hui. Et je ne me sens pas du tout lésé. C'est elle qui l'a transformé.

Si vous aviez à transmettre un héritage précieux de votre mère, que choisiriez-vous?

Quand Dieu donne un talent, il dicte un devoir. Avec ma mère, c'était ça. Et elle me disait régulièrement : *Tu as beaucoup de devoirs*. Il y a dans cette pensée un grand sens des responsabilités. On est responsable de nous-mêmes, de nos proches, de nos moins proches, et ultimement de l'humanité. Et ce sens du devoir, c'est ce que ma mère avait de plus précieux. Je suis comme ça. Pas de façon naturelle, mais parce que c'est ce qu'elle a installé chez moi.

J'avais 29 ans quand Marie-Soleil Tougas est décédée, mais j'ai vécu son deuil à 35 ans.

Et qu'en est-il de votre père?

Mon père est un homme extrêmement affable, qui n'a qu'une parole et aucune malice. C'est un homme pur. Je ne suis pas comme ça. Moi, je suis un être opiniâtre. Quand quelque chose me tape sur les nerfs, je pourrais être naturellement violent. Mon père est animé par l'amour, moi, je suis animé par le changement et le mouvement. On est tellement différents. J'ai beaucoup plus de points en commun avec ma mère qu'avec mon père, bien que, comme époux, je dirais que je lui ressemble de plusieurs façons.

À 29 ans, vous avez vécu le deuil de Marie-Soleil Tougas, et il n'y a pas si longtemps, celui de René Angélil. En quoi ces deuils ont-ils été différents pour vous?

C'est vrai, j'avais 29 ans quand Marie-Soleil est décédée, mais j'ai vécu son deuil à 35 ans. Sur le coup, j'ai vécu sa mort de façon assez stoïque, même si je trouvais ça terrible ce qui lui était arrivé. Il faut dire que, dès le secondaire, j'ai perdu plusieurs amis : par suicide, par maladie, par accident, et ma meilleure amie est morte dans les événements du 11 septembre. À chaque fois, le coup portait, mais mon réflexe était de continuer. Pour eux, pour moi. Et au milieu des années 2000, je suis tombé en bas d'une estrade et tous ces deuils me sont revenus. Cet incident mineur m'a allumé sur le fait que, pour moi aussi, un jour ce serait fini. C'est ce qui fait que, des années plus tard, j'ai trouvé une façon artistique de mêler tout ça ensemble et de faire un album sur mes deuils passés.

Pour René Angelil, ce fut différent, car il était malade depuis longtemps. C'est pour Céline que je m'inquiète, parce que ça bouleverse sa vie. C'est différent de vivre un deuil par procuration.

Votre mère disait que tout mène à autre chose. Croyez-vous qu'il y a autre chose après la mort?

Oui. Quoi? Je ne sais pas. Mais déjà en partant, il y a autre chose ici après la mort. Les gens qu'on a aimés continuent d'exister. Alors pourquoi n'y aurait-il pas autre chose dans une autre dimension? Dans un autre environnement? Rien ne se perd, rien ne se crée, dit-on, en science. Les fleurs meurent, les feuilles tombent, les arbres se décoiffent et reprennent au printemps. La vie est comme ça, il y a quelque chose après.

Déjà en partant, il y a autre chose, ici, après la mort. Les gens qu'on a aimés continuent d'exister.

Je vais donner un exemple banal, c'est un peu comme la retraite. On se définit par notre travail toute notre vie, et éventuellement, on arrête. Il y a une vie après. C'est la même chose quand les enfants partent de la maison. Il y a une autre chose après. Il faut juste avoir le courage de quitter la rive. Si la mission du capitaine d'un navire était la préservation du navire, il ne quitterait jamais le port. Mais puisque le but c'est d'explorer...

Si vous aviez à choisir vos dernières paroles, quelles seraient-elles?

Ma mère n'a jamais laissé aucun argument se terminer sans me dire : *Je t'aimerai jusqu'à la fin du monde*. J'aimerais que ce soit mes dernières paroles pour mon épouse et pour ma fille, et aussi que ce soit ma dernière chanson.



Membres des Coopératives funéraires du Québec Une assurance groupe à votre image.

À titre de participant à l'assurance
groupe, vous bénéficiez d'un
service accessible et personnalisé,
d'une protection exceptionnelle et
d'avantages exclusifs, le tout
soutenu par notre Garantie du
Service des sinistres.

Sans oublier que vous économiserez
encore plus grâce à nos taux
préférentiels et à nos réductions.

Dégustez un bon café... à nos frais

Appelez-nous pour obtenir une soumission rapide d'assurance groupe
automobile* ou habitation et obtenez une Carte Tim^{MD} de 20 \$!

1-800-387-1963

Faites vite, cette offre n'est valide que jusqu'au 5 mai 2017.†



Co-operators^{MD} est une marque déposée du Groupe Co-operators limitée, utilisée sous licence. Les produits d'assurance groupe automobile et habitation sont souscrits par la Compagnie d'assurance COSECO et administrés par H.B. Gestion d'assurance collective Itée, des sociétés du Groupe Co-operators limitée. Les réductions, la couverture et l'admissibilité varient selon la province. *L'assurance automobile n'est pas offerte en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Saskatchewan. ** Certaines conditions s'appliquent. Co-operators s'engage à protéger la vie privée de ses clients, ainsi que la confidentialité, l'exactitude et la sécurité des renseignements personnels recueillis, utilisés, conservés et divulgués dans le cadre de ses affaires. Pour en savoir plus, visitez le www.cooperatorsassurancegroupe.ca. † Offre valide 27 mars au 5 mai 2017, ou jusqu'à épuisement des stocks. Des conditions s'appliquent : une seule offre promotionnelle par ménage. Pour être admissible, vous devez obtenir une soumission pour une nouvelle gamme de produits auprès d'un de nos représentants en assurance de dommages. Les soumissions obtenues en ligne ne sont pas admissibles. Par « soumission pour une nouvelle gamme de produits », on entend une gamme pour laquelle le client (actuel ou potentiel) ne détient actuellement aucune assurance auprès de Co-operators. Pour connaître toutes les règles complètes du concours, écrivez nous à l'adresse suivante : Marketing, assurance collective, 5600 Cancross Court, Mississauga (Ontario) L5R 3E9. Tim Hortons n'a ni commandité ni approuvé la présente promotion. Pour connaître toutes les conditions régissant l'utilisation de la carte-cadeau, visitez le site www.timhortons.com. Tim Hortons^{MD} et Carte Tim^{MD} sont des marques déposées de Tim Hortons.

G3022 (HBG564) (01/17)

Le programme d'assurance groupe est offert uniquement par l'entremise de notre Centre de communications et de notre site Web.

Ces mots du cœur laissés sur La Gentiane



Site d'entraide pour endeuillés | Réseau des coopératives funéraires du Québec

Lorsqu'on est en deuil, il arrive que l'on ressente le besoin d'exprimer ses émotions ou de partager son expérience par le biais de l'écriture. Sur le site *La Gentiane*, ceux qui le souhaitent peuvent s'exprimer sous forme de témoignage, de lettre au défunt ou de poésie. Il est également possible d'intervenir sur les forums de discussion, ou encore de laisser un message suite à une chronique sur le deuil. Peu importe le moyen utilisé, les bienfaits apportés par l'écriture sont multiples, autant pour l'auteur que pour le lecteur.

Ce partage d'expérience permet une forme d'entraide qui nous est chère. Pour que vous puissiez également en bénéficier, voici un exemple de témoignage laissé sur *La Gentiane* suite à la chronique *Le deuil suite à la mort violente* (lagentiane.org).



« Trouvant difficilement le sommeil depuis deux mois, je me retrouve cette nuit à lire vos témoignages. Vous m'avez tous émue et, tristement, je me sens moins seule dans cette horrible épreuve qui me touche. En quelque sorte, je me libère aussi en vous livrant mon récit.

J'ai perdu subitement l'amour de ma vie à l'âge de 27 ans. Ça faisait huit ans que nous étions ensemble... Ce soir-là, il rentrait du sport. À peine ai-je eu le temps de lui faire un bisou et de fermer la porte, qu'il tombait par terre. J'ai dû commencer un massage cardiaque, et je me sens coupable, car j'ai l'impression de ne pas avoir eu les bons gestes. J'en

veux aux secours d'avoir mis une éternité à arriver, cherchant leur chemin dans ma campagne. J'en veux au personnel médical de ne pas avoir pris le temps qu'il faut pour répondre à toutes nos questions. Un arrêt cardiaque sans explication, ça arrive, nous a-t-on dit.

Avec le recul, je me dis qu'il y a peut-être eu des signes avant-coureurs. Il s'est plaint à plusieurs reprises de son cœur qui battait anormalement vite. Avec le sport, les cigarettes et le café, je le rassurais en lui disant que ça arrivait à tout le monde. Qu'il ne devait pas s'inquiéter, mais plutôt essayer de se calmer. Est-ce qu'on aurait dû prendre cela plus au sérieux? Je n'aurai jamais de réponses à mes questions et j'aurai toujours ces images horribles dans ma tête.

Tu n'es pas seule, tu es forte... Ces mots censés me reconforter me font mal au fond, car je suis quand même bien seule dans ma peine. Et je ne suis pas aussi forte que les gens peuvent le penser. J'arrive à prendre beaucoup sur moi, mais je m'arrache de mon lit tous les matins, et le soir je tourne en rond sans pouvoir trouver le sommeil avant le petit matin.

*Je ne suis pas aussi forte
que les gens peuvent le penser.*

Je suis retournée vivre chez mes parents pour un temps. Mon papa est très malade et je me dois de rester forte pour lui, et pour soutenir ma maman. Leur montrer que ça va, pour ne pas qu'ils se sentent obligés de supporter ma peine en plus de la leur.

Aujourd'hui, je commence tout juste à réaliser que je dois tout recommencer à zéro. Apprendre à vivre seule, alors que depuis mes 18 ans je ne vivais que par lui. Il était ma force, mon amour, mon confident. Il m'apportait tellement de sécurité et d'affection. On était fusionnel. C'est dur de se dire que la terre continue de tourner et que la vie doit continuer.

Je vous envoie à tous plein de courage et beaucoup de tendresse pour affronter les épreuves auxquelles vous êtes confrontés. Merci à l'auteur de cet article qui me permet de mettre des mots sur ce que je vis. »

Tendresse

18 novembre 2016

Planifier sa succession en 10 étapes

Une bonne planification successorale vous permet de retirer, de votre vivant, divers bénéfices, comme de faire fructifier votre patrimoine. Vous pouvez même réduire l'impôt payable sur vos biens à votre décès. Toutefois, pour profiter de ces avantages, vous devez poser des actions de votre vivant! Vos démarches faciliteront, sans aucun doute, la vie de ceux que vous aimez lorsque vous les aurez quittés. En soi, ce sera là un bel héritage.

1. Rassembler vos documents officiels

- contrat de mariage (ou convention de vie commune pour les conjoints de fait)
- jugement de divorce ou de séparation de corps
- polices d'assurance-vie
- déclarations de revenus
- relevés de placements (comptes bancaires, REER, CELI, etc.)
- etc.

2. Préparer un bilan patrimonial

Le bilan patrimonial est un document qui permet à vous ou à vos proches d'avoir une vue d'ensemble de tout ce que vous possédez. Il s'agit d'un portrait de vos biens et de vos dettes. Il est très utile pour déterminer vos objectifs au moment de planifier votre succession, mais aussi pour faciliter le travail de votre liquidateur à votre décès.

3. Déterminer vos objectifs

Que voulez-vous pour vos proches après votre décès? Des exemples :

- Permettre à vos héritiers de recevoir leur part d'héritage le plus rapidement possible.
- Assurer la sécurité financière de votre conjoint, pour une durée plus ou moins longue.
- Faire fructifier votre patrimoine jusqu'à ce que vos enfants atteignent la majorité.
- Réduire les impacts fiscaux pour que vos héritiers reçoivent le plus d'argent possible.

4. Rédiger un testament

Le testament est le document essentiel pour faire connaître vos volontés. Il sert notamment à :

- indiquer à qui vous voulez laisser vos biens;
- désigner un liquidateur pour la succession;
- prévoir qui sera le tuteur de vos enfants mineurs advenant le décès préalable de l'autre parent.

5. Adopter des stratégies pour réduire l'impôt à votre décès

Il existe plusieurs moyens de réduire l'impôt à votre décès, mais il faut prévoir le coup alors que vous êtes bien vivant! Il est aussi important de vous assurer que votre succession aura suffisamment de liquidités pour couvrir l'impôt, vos dettes, de même que les autres frais reliés à votre décès.

Plusieurs professionnels peuvent vous conseiller au moment de planifier votre succession. Ceux-ci pourront évaluer votre



situation et vous proposer différents moyens pour garder le plus d'argent possible pour vos héritiers.

6. Souscrire à une assurance-vie

L'assurance-vie permet d'assurer la sécurité financière de vos proches. Au moment du décès, le montant versé par la compagnie d'assurance n'est pas imposable. De plus, si vous nommez une ou plusieurs personnes spécifiques comme bénéficiaires du montant d'assurance, le chèque de la compagnie d'assurance leur sera remis directement, sur preuve de votre décès, et ce sans égard aux biens et aux dettes de votre succession.

7. Préparer un mandat de protection

Planifier son décès, c'est bien, mais c'est encore mieux si vous planifiez qui s'occupera de vous quand vous ne serez plus en mesure de le faire. Le mandat de protection (mandat en cas d'incapacité) est un document qui contient vos volontés pour s'occuper de vous et de vos finances au cas où vous deviendriez inapte.

8. Rédiger vos directives médicales anticipées

Les « directives médicales anticipées » vous permettent de dire à l'avance que vous acceptez ou que vous refusez certains soins de santé. Le personnel médical doit consulter ce document et respecter vos volontés, si vous n'êtes plus en mesure de les exprimer.

9. Exprimer vos volontés quant à vos funérailles

Afin de faciliter le travail de vos proches à votre décès, il est toujours utile d'exprimer vos volontés en ce qui concerne vos funérailles. Il est aussi possible de préparer à l'avance ses funérailles en signant un contrat de préarrangements funéraires.

10. Penser au don d'organes et de tissus

Si tel est votre souhait, vous pouvez prévoir un don d'organes et de tissus à votre décès. Pour ce faire, vous pouvez signer l'autocollant apposé au dos de votre carte d'assurance maladie, inscrire votre consentement au registre de la Régie de l'assurance maladie du Québec ou demander à votre notaire qu'il insère une clause à cet effet dans votre testament ou votre mandat de protection. Informez vos proches de votre décision.

Plus de détails sur educaloi.qc.ca

Les cimetières

Témoins silencieux de notre histoire

Comme les maisons, les villes et les villages, les cimetières sont des témoins silencieux de l'histoire d'un peuple et des reflets de sa culture. Ils sont aussi variés que les civilisations actuelles et passées. Ils se démarquent en fonction des cultes, des religions ou de l'hommage qu'on a voulu rendre à une personne en particulier.

Afin d'être en mesure d'apprécier l'étendue de ces lieux où reposent ceux qui ont été de passage sur Terre, voici quelques photos prises par les membres et lecteurs de *Profil*. Pour visionner des photos de cimetières en plus grand nombre, 4 albums ont été créés sur Pinterest :

1. Cimetières d'ici et d'ailleurs
2. Tombes de célébrités
3. Pierres tombales originales
4. Cimetières des Cantons de l'Est

Pour vous y rendre : [pinterest.com/fcfq8793](https://www.pinterest.com/fcfq8793)

Pour envoyer des photos : cimetieres@fcfq.coop



Cantons de l'Est, Québec. Photo : Normand Métivier



Sherbrooke, Québec. Photo : Guy Charbonnier



L'Ancienne-Lorette, Québec. Photo : Gilles Carpentier



Îles-de-la-Madeleine, Québec.
Photo : Sylvie Morin



DES SERVICES FIDUCIAIRES POUR DÉLÉGUER EN TOUTE CONFIANCE

APPROCHE CONSEIL PERSONNALISÉE

Vous pouvez compter sur l'impartialité d'une équipe de spécialistes dédiés qui peuvent vous aider à protéger vos biens et ceux des vôtres, ainsi qu'à léguer votre patrimoine le moment venu.

- Faciliter le legs de votre succession
...avec la liquidation de succession
- Préserver votre patrimoine
...au moyen d'une fiducie
- Protéger vos biens en cas d'incapacité
...à l'aide d'un mandat en cas d'incapacité

gestionpriveedesjardins.com



Desjardins
Gestion de patrimoine
GESTION PRIVÉE

Nos principes coopératifs



Adhésion volontaire et ouverte à tous

Les coopératives sont fondées sur le volontariat et sont ouvertes à toutes les personnes aptes à utiliser leurs services et déterminées à prendre leurs responsabilités en tant que membres, et ce sans discrimination.



Pouvoir démocratique exercé par les membres

Les coopératives sont des organisations démocratiques dirigées par leurs membres qui participent à la prise de décisions. Les hommes et les femmes élus comme représentants des membres sont responsables devant eux. Les membres ont des droits de vote égaux en vertu de la règle - un membre, une voix.



Participation économique des membres

Les membres contribuent de manière équitable au capital de leur coopérative et en ont le contrôle. Il leur revient d'affecter les excédents aux objectifs qu'ils choisissent.



Autonomie et indépendance

Les coopératives sont des organisations d'entraide, gérées par leurs membres. Elles sont fondées sur des accords volontaires et de façon à préserver leur autonomie démocratique et à maintenir l'indépendance de la coopération.

Les coopératives du monde entier sont guidées par 7 grands principes. Ceux-ci constituent les lignes directrices qui permettent aux coopératives de mettre leurs valeurs en pratique.



Autonomie et indépendance

Les coopératives sont des entités autonomes créées par leurs membres. À la conclusion de leur mandat, elles doivent se faire passer le pouvoir à des membres de la coopérative.

Éducation, formation et information

Les coopératives fournissent à leurs membres, leurs dirigeants élus, leurs gestionnaires et leurs employés l'éducation et la formation requises pour pouvoir contribuer efficacement au développement de la coopérative. Elles informent le grand public sur la nature et les avantages de la coopération.

Coopération entre les coopératives

Pour apporter un meilleur service à leurs membres et renforcer le mouvement coopératif, les coopératives œuvrent ensemble au sein de structures locales, régionales, nationales et internationales.

Engagement envers la communauté

Les coopératives contribuent au développement durable de leur communauté dans le cadre d'orientations approuvées par leurs membres.

**PRÉSENT
À CHAQUE
INSTANT**



**LES COOPÉRATIVES
FUNÉRAIRES
DU QUÉBEC**

fcfq.coop



Quand un enfant est en deuil

Les enfants sont reconnus pour poser mille et une questions sur tous les sujets possibles. C'est ainsi qu'ils essaient de comprendre la vie et de maîtriser le monde. Quand la mort survient autour d'eux, leurs questions révèlent comment le deuil s'immisce dans leur vie.

Comprendre ce qui arrive : Qu'est-ce qui se passe? Comment Léa est-elle morte?

L'annonce de la mort d'un proche entraîne un état de choc et les enfants n'y échappent pas. Les enfants perçoivent leurs parents comme forts et puissants. Le fait de les voir s'effondrer, pleurer, crier ou frôler l'évanouissement confirme à leurs yeux la gravité de la situation et génère de l'anxiété. Surgissent alors des questions pour comprendre ce qu'est mourir : Est-ce que ça saigne quand on meurt? Fait-il noir à l'hôpital? Ou des questions pour apprivoiser l'absence : Où est papi maintenant qu'il est mort? Que fait-il tout seul?

Certains enfants se reprochent secrètement l'accélération de la mort d'un proche.

Plusieurs questions incongrues peuvent être posées jusqu'au jour où ils comprennent que la mort induit une ab-

sence irréversible. Que faire? Donner des réponses simples arrimées au niveau de développement des enfants et s'assurer qu'ils comprennent ce qu'on leur dit.

Se sentir coupable : Ai-je fait mourir maman?

Le deuil s'accompagne de sentiments de culpabilité d'intensité variable. Des enfants se demandent s'ils n'ont pas fait mourir leur frère parce qu'ils en avaient assez que leurs parents les négligent au profit d'un petit malade. Ceux à qui maman ou papa a simplement dit en langage courant « arrête de crier, ça me tue! » ou encore « si tu continues ce cirque, je vais faire un malheur » pourraient imaginer que leur maman serait encore là s'ils n'avaient pas été si turbulents.

Certains enfants se reprochent secrètement l'accélération de la mort d'un proche, mais l'extériorisent peu, car ils se sentent aussi coupables du chagrin de leurs parents. Une culpabilité qui peut perdurer et même laisser des traces à l'âge adulte. C'est pourquoi, lors d'un décès dans la famille, il importe que le ou les parents survivants insistent pour dire que tous ont de la peine et que personne n'est respon-

sable de la mort de maman ou de la petite sœur. Dans certains cas, comme lors d'un suicide, le sentiment de culpabilité est exacerbé et il est alors essentiel de transmettre le message de la non-responsabilité des autres membres de la famille.

Affronter l'insécurité : Es-tu vieux papa?

Quand on perd un proche, les certitudes de la vie sont ébranlées. L'inimaginable est survenu. Il pourrait donc se reproduire. Le deuil s'imprègne ici d'un sentiment d'insécurité. On explique aux enfants que papi est mort parce qu'il était vieux et très malade. Les enfants n'en sont pas nécessairement rassurés car, à leurs yeux, leurs parents aussi sont vieux. « Mourras-tu toi aussi papa? », s'enquerra le jeune inquiet. Puis, quelques semaines plus tard, survient la grippe ou la gastro dans la famille. Marie manifeste ses craintes d'un « Papi avait-il la grippe à l'hôpital? »

Les plus jeunes s'expriment non seulement en mots, mais aussi en jeux. Ainsi, Mimi joue sans cesse à soigner sa poupée et Luc enterre son ourson, fixe une branche sur le monticule et se couche à ses côtés dans la cour arrière. D'autres enfants appelleront parfois à l'aide rien que pour tester l'attachement réel des autres à leur endroit. En période d'insécurité, les enfants ont donc besoin d'être rassurés quant à leurs craintes, fondées ou non, et réconfortés en paroles et en gestes affectueux quant au fait qu'ils sont aimés et ne seront pas abandonnés.

Mêler colère, impuissance, abandon : Pourquoi a-t-on laissé mourir Ti-Paul?

Quand la mort frappe, elle induit un sentiment d'injustice parce qu'elle a frappé sans raison. Elle génère un sentiment de colère envers la médecine qui n'a pas pu sauver l'être aimé ou encore un sentiment d'abandon qui fait parfois en vouloir au conjoint décédé. Les enfants croient en la toute-puissance des parents. Certains ne comprennent donc pas qu'on ait laissé mourir leur petit frère ou que le médecin n'ait pas guéri mamie. Ils sont inquiets.

Quand un parent meurt, bien des enfants se sentent abandonnés. Ne concevant pas bien ce qui a entraîné la mort ni son irréversibilité, ils saisissent mal pourquoi maman ne revient pas. Même plus âgés, sachant que la mort est permanente, des enfants ressentent un grand vide rempli de ce sentiment d'abandon. « Maman n'est pas là à Noël, ni à ma fête... C'est ma graduation, maman me manque... J'aurais tant voulu qu'elle me voie à mon premier emploi... » : autant d'expressions de la cicatrice laissée par la perte du parent. Même les adultes gardent l'empreinte de ces cicatrices d'enfance. Une cicatrice avec laquelle ils ont appris à vivre, même bien vivre, mais qui s'ouvre périodiquement en des moments significatifs de la vie.

Vivre la tristesse : Le soir, je pleure un peu tout seul...

La tristesse est l'état de deuil le plus connu. Les enfants pleurent quand ils sont tristes, mais aussi lorsqu'ils voient leurs parents pleurer. Les pleurs des parents témoignent

qu'ils aimaient le frère ou la sœur décédée. Mais ils pleurent tellement que certains enfants en viennent à se demander s'ils sont encore aimés eux aussi. Ils ont besoin d'entendre un parent leur dire qu'il les aime. Ils ont besoin de croire que leurs parents redeviendront un jour les parents qu'ils ont l'impression d'avoir perdus en même temps que le décédé. Des parents souriants, joueurs, actifs qu'ils avaient antérieurement.

Ce n'est pas parce que les enfants reprennent leurs jeux que le deuil est terminé.

Pour colmater la tristesse, des erreurs sont à éviter. On croit à tort se soulager et prolonger la présence d'un décédé en faisant une place excessive, prépondérante et immuable aux objets et photos rappelant le frère disparu. Ce quasi-sanctuaire s'avère suffocant pour les enfants qui ont l'impression que rien ne compte d'autre que ce frère mort. Le contraire est lui aussi nocif. En effet, faire disparaître du jour au lendemain tout ce qui rappelle maman, ses vêtements, ses photos, ses bijoux, crée un vide qui évacue indûment la décédée de la famille. Le souvenir et la mémoire affective sont ainsi mis en état de privation.

Un dernier élément doit retenir l'attention. Ce n'est pas parce que les enfants reprennent leurs jeux, revoient des amis et rient que le deuil est terminé et qu'ils ne sont plus affectés au plus profond d'eux-mêmes. Non, les jeunes enfants recommencent à jouer, comme les adultes reprennent le travail et les écoliers retournent en classe. L'activité régulière reprend, mais la perte et ses cicatrices demeurent. Elles se fermeront tranquillement.

À des questions d'enfants... des réponses d'adultes

Les questions et mots d'enfants lorsque bien décodés par les adultes s'avèrent de précieux outils pour les aider. Les réponses des adultes se feront par des mots, caresses doucement prodiguées, visites au cimetière, photos regardées ensemble, dessins évacuant le trop-plein. À des questions d'enfants révélatrices du deuil... des réponses d'adultes sont nécessaires pour comprendre, réconforter et laisser espérer qu'il est possible de redevenir heureux.

Lucie Fréchette
Docteure en psychologie

À propos de l'auteure

Docteure en psychologie, **Lucie Fréchette** est professeure émérite de l'Université du Québec en Outaouais. Elle est également membre du conseil d'administration de la Coopérative funéraire du Grand Montréal.



PARLONS coopération



Nouvelle collection aux Éditions Fides

« Coopération, mutualité et économie sociale », voici la toute nouvelle collection lancée par les Éditions Fides. Destinée à un large public, cette collection vise à donner la parole à des personnes engagées dans le milieu de la coopération, afin de promouvoir l'entrepreneuriat, l'apprentissage coopératif et l'économie sociale.



Le Groupe Fides est une filiale du réseau COOPSCO depuis 2010 et publie annuellement une quarantaine de nouveautés.

Pour toute information sur la collection : editions@groupefides.com



Des honneurs pour Dorimène Desjardins

Plus de 80 ans après sa mort, le gouvernement fédéral rend hommage à Dorimène Desjardins, cofondatrice du Mouvement Desjardins. Une plaque commémorative a été installée sur un mur de l'Édifice Alphonse-



Desjardins à Lévis, aux côtés de celle de son époux, afin de souligner la contribution de cette grande dame qui fut l'une des premières à œuvrer dans le domaine des finances.

Sa détermination et son engagement ont été source d'inspiration pour bon nombre de femmes. Notons que plusieurs Canadiennes ont été commémorées sur des timbres du Canada et que Dorimène en fait partie. Cet hommage permet de mieux faire connaître la participation des travailleuses de l'ombre au développement économique québécois.

Pour un portrait biographique de son parcours : desjardins.com/a-propos/desjardins/qui-nous-sommes/notre-histoire-musee/dorimene-desjardins

Une coopérative de producteurs d'asclépiades

La Coopérative Monark a pour mission de soutenir les agriculteurs dans le développement de la culture de l'asclépiade, de manière à rentabiliser les terres marginales, valoriser le patrimoine paysager et approvisionner un marché industriel prometteur.

Mais que peut-on bien faire avec cette plante indigène considérée comme une mauvaise herbe? Eh bien, croyez-le ou non, un premier manteau d'hiver complètement isolé par des fibres d'asclépiades a été mis sur le marché par un fabricant québécois de Victoriaville en 2016.

Les propriétés particulières de la fibre en font un substitut avantageux et

écologique pour différentes applications : soie végétale, absorbant pétrolier, isolant thermique et acoustique.

Pour en savoir plus sur la coopérative : coopmonark.com





VOÛTE

Une voûte désigne généralement un ouvrage architectural en arc destiné à supporter un plafond ou encore un passage surélevé. Ce concept d'ingénierie utilisé depuis des millénaires a d'ailleurs permis d'ériger des constructions colossales, qu'il s'agisse des aqueducs romains ou des cathédrales au Moyen-Âge.

Dans le contexte funéraire, le concept de la voûte a été utilisé il y a plus de 3000 ans pour créer des tombes à coupoles – bâtiments destinés à protéger une sépulture – qui étaient ensuite enfouies. Le poids de la terre recouvrant la construction servait à stabiliser la coupole. Aujourd'hui, une voûte désigne un contenant protecteur dans lequel le cercueil est inséré ou déposé, puis mis en terre. La voûte sert à protéger le cercueil et évite parfois l'affaissement du terrain lorsque le cercueil cède sous le poids de la terre quelques années après l'inhumation.

Les voûtes sont parfois fabriquées de métal, de ciment ou de plastique, et le cercueil peut y être déposé ou inséré par l'une des extrémités. Quelques cimetières exigent d'ailleurs le recours à une voûte pour l'inhumation dans leurs concessions de sépulture. Depuis quelques années, des voûtes sont également disponibles pour les urnes destinées à être mises en terre et présentent les mêmes caractéristiques, avec des dimensions adaptées.

NOTE

L'utilisation d'une voûte nécessite le creusage d'une fosse plus grande; il est donc important de se renseigner si son utilisation est permise (selon les dimensions du terrain de la concession) et d'aviser le cimetière avant que le fossoyeur ne procède au creusage.

SYNONYMES

Fausse-tombe, double de cercueil.

MOTS APPARENTÉS

Cercueil, tombe, caveau, mausolée.



Accompagner un proche jusqu'à son **dernier souffle**

Lorsqu'on se fait dire que la mort est à notre porte, que le décès est imminent et qu'il surviendra à plus ou moins court terme, c'est un véritable choc. Apprendre que la fin de sa vie est proche nous frappe et nous paralyse. C'est le genre de nouvelle qu'on ne voudrait jamais entendre.

Dans la plupart des cas, les proches sont aussi directement touchés, car tout au long du parcours, ils étaient présents aux côtés de l'être cher qu'ils ont vu dépérir au fil du temps. Ils ont vécu les premiers moments de la maladie et ont partagé la peine et l'angoisse liées à la situation. Ils furent témoins des incapacités diverses qui se sont manifestées mettant ainsi fin à la façon dont ils vivaient leur vie auparavant à travers un emploi, une vie sociale active et des projets. Ils ont parfois accompagné l'être aimé pour toutes sortes d'interventions, examens et autres traitements. En ayant vécu chaque moment tout aussi intensément, ils sont intimement concernés par ce qui touche la personne malade.

Quand le temps qui reste est compté, l'accompagnement offert par les proches aidants devient souvent indéfectible. Au risque d'y laisser leur propre santé, certains promettent de garder le malade à la maison et de le soigner jusqu'à la fin. La plupart des gens ne soupçonnent pas à quel point cette promesse est lourde à porter, car à mesure que le temps passe, la maladie poursuit son évolution et l'autonomie s'effrite. Les gestes autrefois banals sont de plus en plus difficiles à accomplir, les déplacements à l'extérieur du domicile se raréfient et les forces de chacun s'amenuisent.

Dans certains cas, le réseau qui entoure le malade est suffisamment solide pour assurer un accompagnement adéquat jusqu'à la fin. Et bien que les émotions ne soient pas faciles à vivre, une certaine sérénité anime ces milieux familiaux. Dans d'autres cas, certains facteurs non négligeables, dont l'âge et l'état de santé du proche aidant, rendent cette mission plus difficilement réalisable.

Le fait de voir l'être cher se dégrader ainsi provoque une multitude de petits deuils. Il n'est pas facile de voir

quelqu'un qui jadis était autonome perdre ses capacités au fur et à mesure que la maladie prend le dessus. Ces pertes préparent graduellement les proches à vivre l'épreuve du deuil, et lorsque la mort survient, le choc est alors bien différent.

Un décès attendu ne nous prémunit pas de la douleur de perdre un être cher. Mais il permet d'anticiper ce qui viendra et de s'y préparer. Certaines démarches peuvent être effectuées pour faciliter la suite des événements. Des paroles peuvent être échangées dans le but de régler des situations qui étaient en suspens. Il n'est pas rare de voir d'heureuses réconciliations engendrées par des pardons.

Accompagner quelqu'un qui est sur le point de mourir nous ramène à l'essentiel et nous donne l'opportunité de vivre les derniers moments dans une certaine sérénité. Et pour la plupart, ces moments d'amour partagé viennent mettre un baume sur leurs plaies.

Alain Pelletier, directeur
Les Amis du Crépuscule

À propos de l'auteur

Alain Pelletier est directeur général de l'organisme Les Amis du Crépuscule.

Situé sur la rue Girouard à St-Hyacinthe, cet organisme intervient auprès des personnes en fin de vie depuis 1993. Les personnes endeuillées peuvent également recevoir du soutien par l'entremise de groupes d'entraide. Pour plus d'information : 450 252-2737



Deux entretiens marquantes

Deux personnalités interviewées dans *Profil* nous ont quittés depuis peu de temps. Nous vous présentons ici quelques souvenirs de ces entretiens.

Martin Gray, le survivant

C'est au secondaire que j'ai entendu parler pour la première fois de Martin Gray et de son livre *Au nom de tous les miens*. Notre enseignant nous avait raconté l'histoire de cet homme qui avait perdu sa famille deux fois. Après avoir survécu à l'Holocauste où il a perdu toute sa famille, il s'est reconstruit une vie, s'est marié et a eu 4 enfants. Sa famille a été décimée au complet lors d'un feu de forêt.



Il y a 10 ans, j'ai écrit une lettre à Martin Gray pour lui faire une demande d'entrevue. La réponse est venue par téléphone, un matin où je ne l'attendais pas : « Madame Denis, ici Martin Gray ». Il a immédiatement accepté ma demande d'entrevue téléphonique, que nous avons fixée pour 3 semaines plus tard. J'ai alors repris la lecture d'*Au nom de tous les miens*,

ainsi que de quelques-uns de ses autres livres, ce qui m'a permis de voir que l'homme de 84 ans s'était remarié deux fois et qu'il avait eu 5 autres enfants.

Lors de notre entrevue, nous avons discuté de sa vie, des proches qu'il a perdus, de l'horreur qu'il a vécue. Mais ce qui m'avait le plus émue, c'est son message d'espoir.

Avec la nouvelle de sa mort au printemps dernier, je me suis rappelé ce privilège que j'ai eu de parler avec un homme hors du commun, un écrivain traduit partout dans le monde, un écologiste, un pacifiste et un humaniste.

Toute sa vie, il s'est rappelé les mots de son père qui lui disait « La vie est sacrée. Il faut que tu vives, que tu témoignes, que tu continues notre peuple. Tu dois aller jusqu'au bout. »

Dans notre entrevue, il m'avait confié qu'il nageait un kilomètre chaque matin. Quand j'ai lu qu'il avait été retrouvé dans sa piscine à 93 ans, je me suis dit qu'il était allé jusqu'au bout.

France Denis

Guy Corneau, la grâce de vivre

C'est en 2012 que j'ai rencontré Guy Corneau à son domicile pour notre revue *Profil*. Malgré son agenda très chargé, il avait gentiment accepté de nous accorder une entrevue. Dès mon arrivée, j'ai été frappée par la vue d'un berceau dans son salon. Comme bien des gens, j'ignorais qu'il venait d'avoir un enfant. C'était son premier. De toute évidence, il ne souhaitait pas aborder certains aspects de sa vie privée. Mais il m'a tout de même confié que le petit était parti avec sa maman pour recevoir ses vaccins.



C'est toujours surprenant de voir le quotidien des personnalités publiques. Nous restons avec l'impression que pour eux, les choses simples de la vie ont une autre saveur. Et quand il est permis de regarder de plus près, on réalise que la garderie, les vaccins, le petit qui pleure la nuit et tout ce qui suit, ont des airs de famille d'une bonne part de l'humanité.

Sachant cela, ça nous amène à mieux saisir « l'homme » derrière le psychanalyste jungien de renommée mondiale. Il aurait pu vouloir garder la porte fermée et s'en tenir à sa profession, mais il a laissé son cœur parler de ce qui le touchait. Des expériences de la vie qui l'avaient transformé. De sa démarche personnelle lorsqu'il était éprouvé. Il avait frôlé la mort trop de fois pour ne pas être interpellé par le sujet. Un sujet qui, bien trop tôt, aura eu raison de lui.

En 2012, je disais que tel un chat, Guy Corneau avait 7 vies. Aujourd'hui, la dernière vient de prendre fin. Souhaitons-lui toute la lumière qu'il a su insuffler dans la vie de milliers de gens, pour qu'il puisse, à son tour, trouver son chemin dans l'au-delà.

Maryse Dubé

Pour lire l'intégrale de nos entretiens :

fcfq.coop/chroniques/martin-gray-survivant-81

fcfq.coop/chroniques/guy-corneau-grace-vivre-1155/



Auprès de vous fait peau neuve

Auprès de vous est un outil exclusif à notre réseau. Il a été conçu pour soutenir et accompagner les familles qui vivent un deuil et qui ont confié les funérailles d'un proche à une coopérative funéraire participante. Présentée sous forme de quatre fascicules évolutifs sur les phases du deuil, la série permet de mieux comprendre les émotions qui y sont rattachées.

Depuis 2005, *Auprès de vous* est envoyé tout à fait gratuitement, à raison d'un fascicule par quatre mois, aux familles endeuillées. Chacun des fascicules présente des réflexions, des témoignages, des moyens concrets et des ressources qui peuvent aider les personnes à cheminer à travers leur deuil.

Au fil des ans, nous avons effectué certains ajustements mineurs, mais cette année, nous y sommes allés d'une refonte complète. Huit professionnels du deuil ou des domaines connexes ont participé à cette réédition. Nous avons également recueilli les témoignages de quatre employés du réseau, et une mise à jour a été effectuée au niveau des ressources aidantes. Fondamentalement, le concept demeure le même et le canevas de base n'a pas changé, car il correspond toujours aux besoins identifiés.

Nous sommes conscients que le décès d'un proche est une épreuve difficile et que plusieurs endeuillés ont besoin de support et d'information. Évidemment, chaque deuil est unique, mais avec les conseils des spécialistes que nous avons rencontrés, nous souhaitons offrir un soutien supplémentaire à ceux qui traversent cette épreuve. C'est ainsi notre façon de poursuivre notre accompagnement au-delà de la période des funérailles, en étant *présent à chaque instant*.



Des nouvelles du réseau

Promotion spéciale aux membres de Desjardins

L'une des forces du mouvement coopératif réside dans l'intercoopération. C'est dans cet esprit que le Mouvement Desjardins et le Réseau des coopératives funéraires se sont réunis pour présenter une offre sans pareille.

Ainsi, si vous êtes à la fois membre de Desjardins et membre d'une coopérative funéraire et que vous achetez un arrangement préalable auprès d'une coopérative participante, vous obtiendrez 20 % de rabais sur l'achat d'un monument funéraire.



20% DE RABAIS
sur le prix d'un monument funéraire
à l'achat d'arrangements préalables

Rendez-vous sur le site
desjardins.com/offres-exclusives-membres/monument-funeraire.jsp

PRÉSENT À CHAQUE INSTANT

LE RÉSEAU DES COOPÉRATIVES FUNÉRAIRES

Nous vous invitons à visiter la boutique virtuelle sur le site de la Fédération des coopératives funéraires du Québec (fcfq.coop) pour l'achat de votre monument.

SignezDon

Donner ses organes et ses tissus à son décès est un geste généreux. En posant ce geste, sachez que vous pouvez sauver jusqu'à 8 vies et redonner la santé à 15 autres personnes!

Afin de faciliter une réflexion à ce propos, le gouvernement du Québec a mis en place un site qui présente toutes les informations pouvant aider à prendre

une décision et à choisir, quand c'est le cas, la meilleure façon de signifier votre consentement au don d'organes et de tissus : signezdon.gouv.qc.ca

Il est bon de savoir que si vous n'avez pas fait connaître votre volonté, c'est votre famille qui devra prendre la décision.



L'Aquamation à la Résidence funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue

Après la terre et le feu, il est maintenant possible de recourir à l'eau pour disposer d'un corps après son décès. Et la Résidence funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue a décidé d'offrir ce nouveau

service pour deux raisons. D'abord, cela s'inscrit dans la tendance écologique que l'entreprise a adoptée au cours des dernières années. L'autre raison, c'est tout simplement pour répondre à une demande du public.



Grâce à un mélange d'eau à haute température et d'éléments alcalins comme le sodium et le potassium, la décomposition du corps est accélérée. Le procédé est entièrement automatisé et ne produit

aucun résidu polluant. Tout ce qui reste des matières organiques, c'est une eau blanchâtre qui ne comporte aucun risque pour l'environnement.

Le tout a demandé plus d'un an de démarches et 400 000 \$ d'investissements.



Un réseau en mouvement!

La Coopérative funéraire du Grand Montréal compte parmi les 50 finalistes du concours Dunamis 2017. Elle s'est distinguée dans la catégorie Entreprise d'économie sociale, OBNL, Coopérative.

La Coopérative funéraire de l'Outaouais achète la Maison funéraire Serge Legault. Monsieur Legault aurait pu céder son institution à des capitaux étrangers, mais il a préféré la vendre à une entreprise de chez nous.

La Coopérative funéraire des Laurentides a inauguré ses nouveaux locaux sur la rue de Martigny Ouest à Saint-Jérôme. Cette relocalisation permettra à l'entreprise de développer de nouveaux marchés et de nouvelles relations d'affaires.

La Coopérative funéraire des Eaux vives déménage au printemps prochain dans le nouveau complexe situé au 48, rue Témiscouata. Il s'agit d'un investissement de 1,2 million de dollars.

La Coopérative funéraire des Deux Rives est finaliste des Fidéides 2017, qui soulignent, depuis plus de 30 ans, le succès d'affaires des entrepreneurs des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

La Coopérative funéraire Brunet a inauguré une nouvelle succursale à Rivière-Rouge, face au vieux cimetière. Plus de 60 personnes se sont présentées lors de la journée Porte ouverte.

La Coopérative funéraire du Bas St-Laurent voit sa part de marché monter à 66,3 % et sert ainsi près des deux tiers de toute la population du Grand Rimouski. Plus de 6 300 personnes sont membres de la coopérative.

Bon anniversaire!

Quatre coopératives de notre réseau soulignent un anniversaire particulier en 2017.

Centre Funéraire Coopératif du Granit : 25 ans

Alliance funéraire du Royaume : 20 ans

Coopérative funéraire du Fjord : 20 ans

Coopérative funéraire de la Rive-Nord : 20 ans



Vous déménagez ?

Assurez-vous de continuer à recevoir votre revue *Profil* et toute l'information provenant de votre coopérative en nous faisant part de votre nouvelle adresse. N'oubliez pas d'indiquer aussi votre ancienne adresse, car il peut y avoir sur nos listes plus d'une personne qui portent le même nom. Vous pouvez le faire en téléphonant ou en écrivant à votre coopérative funéraire. Les coordonnées se retrouvent dans les pages centrales ou au verso de cette revue. Vous pouvez aussi vous rendre sur le site **fcfq.coop** et cliquer sur *Trouvez votre coopérative funéraire*.

PROFIL

Profil est publié deux fois l'an par la :
Fédération des coopératives funéraires du Québec
548, rue Dufferin
Sherbrooke (Québec) J1H 4N1

Téléphone : 819 566-6303
Télocopieur : 819 829-1593
Courriel : info@fcfq.coop
Site Internet : www.fcfq.coop

Direction : Alain Leclerc
Rédaction et coordination : France Denis
et Maryse Dubé

Coopératives funéraires participantes :

Alliance funéraire du Royaume
Centre funéraire coopératif de la région de Coaticook
Centre funéraire coopératif du Granit
Coopérative funéraire Brunet
Coopérative funéraire de l'Estrie
Coopérative funéraire de l'Outaouais
Coopérative funéraire de Saint-Hyacinthe
Coopérative funéraire des Deux Rives
Coopérative funéraire des Eaux Vives
Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent
Coopérative funéraire du Grand Montréal
Coopérative funéraire Haute-Côte-Nord- Manicouagan

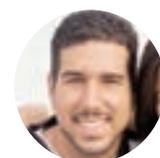
Maison funéraire de l'Amiante
Résidence funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue

Tirage : 85 000 exemplaires
La rédaction de *Profil* laisse aux auteurs et auteurs l'entière responsabilité de leurs opinions. Toute demande de reproduction doit être adressée à la Fédération des coopératives funéraires du Québec.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2017
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1205-9269
Poste-publication, convention no 40034460



DEVENIR MEMBRE D'UNE COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE



10 bonnes raisons

PAR MON ADHÉSION À LA COOPÉRATIVE...

1. Je réalise des économies sur les services funéraires.
2. J'encourage une organisation entièrement québécoise.
3. Je choisis une entreprise qui se distingue par son approche humaine et professionnelle.
4. J'adhère à une entreprise qui correspond à mes valeurs d'entraide, d'équité et d'engagement envers le milieu.
5. J'ai accès au programme Solidarité (soutien financier lors de la perte d'un enfant).
6. J'obtiens des produits et des services de qualité qui répondent vraiment à mes besoins.
7. J'ai accès gratuitement à de l'information objective et de la documentation pratique.
8. Je peux participer à la prise de décision et aux activités de ma coopérative.
9. J'ai la possibilité de transférer mon contrat d'arrangements funéraires préalables dans 100 points de service au Québec.
10. Je joins un réseau qui compte plus de 200 000 membres présents partout à travers le Québec.



UN SENS À DONNER
DES GESTES À POSER
DES RITUELS À PRIVILÉGIER

La Symphonie



Pour des funérailles riches de sens

Parce que chaque être humain est unique, sa mélodie le sera aussi.

Afin que notre clientèle puisse bénéficier d'une approche riche de sens à donner aux funérailles, le regroupement des coopératives funéraires du Québec s'est doté d'un programme de perfectionnement « La Symphonie ».

Cette démarche de formation continue exclusive à notre réseau, est principalement axée sur la différence dans l'accompagnement des familles en deuil, afin qu'elles puissent bénéficier d'une qualité de service qui :

- soutient le processus de deuil ;
- s'appuie sur nos valeurs humaines d'entraide et de solidarité ;
- encourage les personnes endeuillées à s'investir dans l'organisation des funérailles ;
- permet d'élaborer des rituels personnalisés guidés par une recherche de sens, pour rendre hommage et dire adieu à la personne décédée ;
- offre la possibilité de se solidariser et de recevoir le soutien de ses proches ;
- respecte les besoins exprimés en matière de rituels funéraires.